

DU LUNDI 05 DECEMBRE 2022 A 18 H 45

**Elus : 15 EMMENDOERFFER Jocelyne – NEVEUX Guy – ROMANO Valérie – FREY Nicolas
HENNEQUIN Marie-Ange - ARNOUX Laurent – ZANNOL Anne – SPIRCKEL
Patrick – DEHONDT Aline – SCHUMACHER-LEBLANC Anthony – CAVELIUS
Laura – ETIENNE Pascal – DELOFFRE Tiziana – CARTON Julien – BARZIC
Isabelle**

En fonction : 15

Présents : 12

**Absentes
excusées : 3 Isabelle BARZIC qui a donné pouvoir à Patrick SPIRCKEL
Tiziana DELOFFRE qui a donné pouvoir à Laura CAVELIUS
Anne ZANNOL qui a donné pouvoir à Jocelyne EMMENDOERFFER**

Convocation envoyée le 30 novembre 2022

Secrétaire de séance : Laurent ARNOUX

ORDRE DU JOUR

- 1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
16 NOVEMBRE 2022**
- 2) ECHANGE D'UN TERRAIN COMMUNAL**
- 3) AVENANT N° 5 AU CONTRAT D'ARCHITECTE POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION
ET EXTENSION DE LA MAIRIE ET CREATION DE 3 LOGEMENTS**

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2022

Madame le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 16 novembre 2022.

Ce compte-rendu est approuvé, à l'unanimité, sans apporter de modification.

2) ECHANGE D'UN TERRAIN COMMUNAL

Madame le maire informe son conseil municipal de la nécessité de régulariser, par échange de parcelles, un arpentage effectué le 27 mai 2020 lors des travaux d'extension de la mairie et la création de logements communaux.

Il s'agit de céder, à titre d'échange, la parcelle communale n° 412/214 Section 1 pour une superficie de 0.01 m² à Monsieur Alexandre REYMOND et Madame Mélissa NOMINE et de recevoir en contre échange de Monsieur Alexandre REYMOND et Madame Mélissa NOMINE la parcelle n° 410/213 Section 1 d'une superficie identique à la commune.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver cet échange à l'€uro symbolique.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve l'échange de ces parcelles à l'€uro symbolique,
- autorise Madame le maire à signer tous actes et documents nécessaires à cette échange.

3) AVENANT N° 5 AU CONTRAT D'ARCHITECTE POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE ET CREATION DE 3 LOGEMENTS

Madame le maire informe le conseil municipal de l'avenant n° 5 au contrat d'architecte du 06/01/2017 établi par Madame Coralie Gerbes, architecte, concernant le marché « transformation et extension de la mairie et création de 3 logements ».

Il s'agit d'un versement d'honoraires supplémentaires consécutifs à une mission complémentaire de demande de modification d'un permis de construire en cours de validité.

Le versement d'honoraires supplémentaires s'élève à la somme de : **1 280,00 €uros HT.**

Le conseil municipal, par 14 pour et 1 abstention, accepte cet avenant. Charge Madame le maire de son application.

Fin de la séance : 19 h